



Montauban, le 28/03/2016

Section de Tarn-et-Garonne

Compte-rendu du CDAS du 28 mars 2017 *Conseil Départemental de l'Action Sociale.*

Après avoir bravé le tas de fumier déversé devant la direction départementale, la séance a enfin pu être ouverte à 9h30. Le président constate que le quorum est atteint.

Approbation des PV du 07/06/2016 et 08/12/2016

Les PV ont été approuvés à l'unanimité.

Présentation du compte-rendu d'activité du CDAS

Le délégué à l'action sociale présente le compte-rendu d'activité 2016. Des échanges nourris ont permis de mettre en exergue les particularités du département.

Les bénéficiaires de l'action sociale : retraités, actifs et enfants.

On note une forte augmentation du nombre de retraités tandis que le nombre d'actifs et enfants ne cesse de diminuer. (une des conséquences des suppressions d'emploi dans le département).

Le CDAS constate une désaffection des agents pour les séjours EPAF.

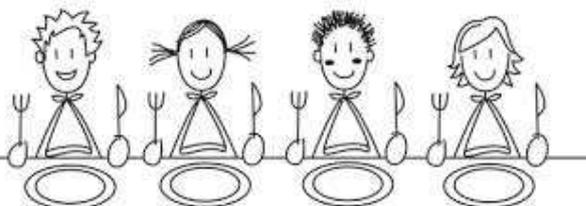
Les représentants Force Ouvrière font remarquer que les tarifs EPAF sont prohibitifs pour les « revenus moyens ». Ils demandent une révision tarifaire.

Restauration collective : 1 restaurant financier et 3 conventionnements. Le conventionnement avec le Restaurant Universitaire prendra fin dès l'installation de la paierie départementale à la trésorerie municipale.

Force Ouvrière demande si le maintien de ce conventionnement est possible. La délégation répond par la négative, question de distance par rapport au Mercure, également conventionné.

Le bilan 2016 démontre une augmentation conséquente de la fréquentation de la restauration collective dans le Tarn-et-Garonne. (proximité géographique et amélioration de la qualité de la prestation dans les structures)

Conséquence du PPCR (Parcours Professionnel Carrière et Rémunération) : l'indice plafond subventionné de 466 passe à 474 au titre de 2017.



Titres restaurant : on note une baisse des dotations alors que les effectifs ayant-droits restent stables. Une interrogation : est-ce que les agents renoncent aux titres-restaurants ?

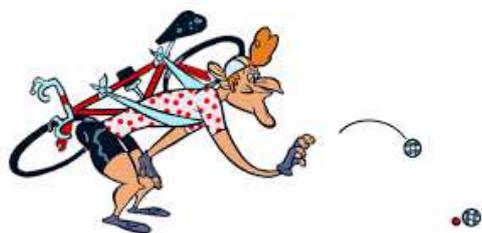
Mise en place de la carte APETIZ à compter de janvier 2017 : les remontées des utilisateurs sont très mitigées. Des enseignes qui n'acceptent pas la carte, des enseignes qui plafonnent la dépense quotidienne en dessous du montant autorisé, etc. Informations et renseignements sont disponibles sur le site www.apetiz.com.

Attention = la validité du montant crédité sur la carte au titre d'une année suit les mêmes règles que le titre-restaurant.

Force Ouvrière rappelle que l'agent finance à 50 % le titre-restaurant.



A la demande insistante des représentants Force Ouvrière, les agents du département reçoivent régulièrement les offres de la SRIAS. Malheureusement, ces offres, très intéressantes, sont prises d'assaut dès les premières heures. Les actions du SRIAS sont un bon indicateur des actions pouvant être initiées au plan local.



Force Ouvrière souhaite qu'une vraie réflexion soit ouverte sur les actions du CDAS de Tarn-et-Garonne à destination des personnels actifs. Il est nécessaire de rationaliser l'allocation des crédits d'action locale afin de toucher le plus grand nombre. Une enquête a d'ores et déjà été adressée à l'ensemble des personnels. Elle s'adresse à VOUS TOUS, agents du département, célibataires, mariés, avec ou sans enfants, jeunes et moins jeunes. Les représentants Force Ouvrière vous invitent à faire des propositions. (journée plein air, karting, promenade en bateau, paint-ball, cinéma, spectacles, festivals,...etc)

Présentation de la circulaire du 9 novembre 2016 relative à l'action sociale

Au cours du CDAS, l'assistante de service social a présenté la nouvelle circulaire relative aux missions et au cadre d'intervention du service social du ministère de l'économie et des finances. L'action sociale s'inscrit dans un accompagnement de l'agent et du collectif de travail. Elle est présente au niveau national par le biais des associations EPAF, ALPAF, la restauration collective, les prêts et aides ministérielles. En local, les membres de la délégation sont à la disposition des agents demandeurs.

Présentation des orientations pour l'action sociale ministérielle 2017

Les orientations de 2017 s'inscrivent dans la même démarche individuelle et collective et toujours avec le souci de soutien aux agents les plus fragiles.

Le budget alloué reste constant (16 061,00 €, dotation de 36,82 € par enfant, 9,57 € par actif et 3,19€ par retraité).

Crédits d'Actions locales 2017

Au titre de 2017, le CDAS prévoit les actions suivantes :

- mini-séjour à Auzole pour les enfants de 10 à 17 ans,
- sortie retraités sur Montauban avec visite autour de Bourdelle et repas au Mercure,
- arbre de Noël.

Les CAL sont votés à l'unanimité.



Vos représentants FORCE OUVRIERE en CDAS : Nathalie MAURIE, Anne DIDELIN, Ariel FAURE, Marielle RIVAL